

Nombre de conseillers en exercice : 19

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le trente juin, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Meymac, régulièrement convoqué, s'est tenu au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe BRUGÈRE, Maire.

Étaient Présents : Philippe BRUGERE, Anne-Marie AUBESSARD, Philippe AYFFRE, Catherine BEAUVY-VIEILLEMARIN, Joël BEZANGER, Marie-Hélène CHAUQUET, Marie-José GUIGNABEL, Catherine NIRELLI, Jocelyne ROCHE, Lionel ROUSSET, Jean-Pierre SAUGERAS, Alain VERMOREL, Violette JANET-WIOLAND, Thierry BAILLARD, Sandra CHARRIERE

Excusé : Etienne COUGNOUX

Procurations : Joël BEZANGER à Lionel ROUSSET (jusqu'à 20H), Charlotte BOURG à Marie-Hélène CHAUQUET, David DUMAS à Catherine NIRELLI, Corine BRINDEL à Thierry BAILLARD

Date de la convocation : 23 Juin 2025

Secrétaire de séance : Marie-Hélène CHAUQUET

Ouverture de la séance à 19H03

DELIBERATION N° 2025-03-02 B – UNSS « RANDO DES BAHUTS »
Attribution d'une subvention exceptionnelle

Monsieur Philippe BRUGERE indique que l'association sportive « Les espoirs de l'EREA » participe à la 29^{ème} rando des bahuts UNSS 19 qui permet de réunir sous un même événement, tous les membres de la communauté éducative (Elèves, Professeurs, Parents, ...) en associant des partenaires.

M le Maire rappelle que l'UNSS est un service public au service des élèves, qu'il ne dégage pas de bénéfice, et dont l'objet est de mettre en valeur la pratique sportive du plus grand nombre permettant de contribuer à former le citoyen. Les Espoirs de l'EREA de Meymac sollicitent une subvention exceptionnelle de 200€ pour financer en partie la programmation 2025.

Sur proposition de Monsieur Philippe BRUGERE, Maire, **A L'UNANIMITE**

APPROUVE le versement d'une subvention exceptionnelle de 200€ à l'association sportive « Les espoirs de l'EREA » pour ses activités multi sport et compétition, et plus précisément au cas présent, ses activités de juin 2025 pour la rando des bahuts ;

DIT que l'assemblée s'engage à inscrire cette dépense dans le budget primitif 2025

Pour extrait certifié conforme,
Meymac, le 30 juin 2025

La Secrétaire de séance,


Marie-Hélène CHAUQUET

Le Maire,


Philippe BRUGERE



Accusé de réception en préfecture
019-211913603-20250701-2025-03-02-B-DE
Date de télétransmission : 02/07/2025
Date de réception préfecture : 02/07/2025